

# MAIRIE DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

## CONSEIL DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

PV N° 02/07/22

### PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du  
Conseil d'Arrondissement du 7 mars 2022*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7<sup>e</sup>, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le lundi 7 mars 2022 à 18h30, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

#### **Étaient présents :**

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Anne-Claire LEBELT, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Monsieur Alexandre MISSOFFE, Madame Esmeralda MONPLAISIR.

#### **Était absent :**

Monsieur Christophe POISSON ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30 par Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

### **1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2022 004**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** annonce que Monsieur Christophe POISSON a donné un pouvoir à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

Elle procède à la désignation de Monsieur Olivier LE QUÉRÉ comme secrétaire de séance et de Madame Nathalie BADIER comme secrétaire auxiliaire.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2022 004.**

**Pour : 12** (Mme Emmanuelle DAUVERGNE absente lors du vote et 1 pouvoir écrit donné à Mme Emmanuelle DAUVERGNE)

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

### **2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du lundi 24 janvier 2022. 07 2022 005**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 24 janvier dernier à l'approbation des élus.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2022 005.**

**Pour : 12** (Mme Emmanuelle DAUVERGNE absente lors du vote et 1 pouvoir écrit donné à Mme Emmanuelle DAUVERGNE)

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

### **3 - Collèges publics parisiens. Subventions pour travaux (183 136 euros). 2022 DASCO 4**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente une subvention de 1 175 euros, qui correspond à l'achat de divers matériels, fournitures pour l'entretien des locaux, destinée au collège Jules Romains pour le 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2022 DASCO 4.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**  
**Contre : /**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote: /**

**4 - Subvention (1 897 324 euros), convention à l'association « La Croix Rouge Française » (14<sup>e</sup>) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance. 2022 DFPE 15**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente une délibération qui porte sur l'attribution de subventions à l'association La Croix Rouge Française.

Elle indique que pour le 7<sup>e</sup> arrondissement, un établissement d'accueil de la petite enfance est concerné par cette délibération.

Elle annonce que le montant de la subvention s'élève cette année à 511 000 euros, soit 80 000 euros de plus qu'en 2021.

**Madame Emmanuelle DAUVERGNE** précise que la crèche Saint-Pierre du Gros Caillou dispose d'un agrément de 68 berceaux et parvient à accueillir jusqu'à 73 enfants par jours en moyenne.

Elle ajoute que la Mairie entretient des rapports de qualité avec cet établissement qui fait beaucoup d'efforts pour accueillir les enfants du 7<sup>e</sup>.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2022 DFPE 15.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**  
**Contre : /**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote: /**

**5 - Subventions (47 400 euros) à dix-huit comités d'arrondissement et convention avec le Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. 2022 DAC 362**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** indique que le projet porte tout à la fois sur une subvention à 18 comités d'arrondissement et sur une convention avec le Comité départemental de Paris de la FNACA.

Elle précise que 1000 € sont destinés au comité du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2022 DAC 362.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**  
**Contre : /**  
**Abstention : /**  
**Ne prend pas part au vote : /**

**6 - Subvention et avenant n° 3 (296 750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris. 2022 DAJ 1**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** explique que la délibération comprend une subvention et un avenant à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement.

Elle indique que la totalité de la subvention, s'élève à 296 750 euros, et souligne qu'elle bénéficie indirectement à la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, qui dispose d'une permanence gratuite d'avocats à destination des habitants.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2022 DAJ 1.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**7 - Subventions à 21 associations au titre de l'apprentissage du français et de l'intégration. 2022 DDCT 5**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente une subvention à 21 associations au titre de l'apprentissage du français et de l'intégration.

Elle précise que la subvention de 6 000 euros va à une association implantée de façon historique dans l'arrondissement, l'association Inter 7.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2022 DDCT 5.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**8 - Plan Vélo 2021-2026. Convention de financement avec l'État et l'AFITF au titre du Fond Mobilités Actives. Aménagements cyclables. 2022 DVD 5**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente une délibération qui a pour objet la signature d'une convention de financement entre l'État et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France pour l'aménagement des pistes cyclables.

Elle indique que la piste bidirectionnelle de la rue de Constantine est concernée par cette délibération.

Elle précise que cette piste de 1,8 km créée au printemps 2020 sera pérennisée, et bénéficiera à cet effet d'une subvention de 812 499 euros.

**Alexandre MISSOFFE** attire l'attention sur le besoin de sécurisation du passage devant le lycée Victor Duruy traversé par cette piste.

**Madame le Maire** déclare avoir été alertée en ce sens par le proviseur de cet établissement des risques de collisions entre les cyclistes et les élèves regroupés sur cette contre-allée.

**Emmanuelle DAUVERGNE** rappelle qu'elle a demandé à ce que les dispositifs de sécurité prévus dans le projet définitif devront aussi permettre la dépose des enfants porteurs de handicaps.

**Madame le Maire** affirme qu'elle a déjà saisi la Direction de la Voirie afin d'installer des barrières pour séparer la piste et l'espace réservé aux collégiens-lycéens et ajoute que les travaux ont été réalisés la semaine du 21 février, et qu'un marquage au sol sera effectué la semaine du 7 mars.

Madame le Maire précise également avoir obtenue de la Présidente de la RATP l'installation de signalements sonores pour éviter tout incident, au niveau de l'INJA. Elle ajoute que la pérennisation de cet aménagement, qui sera réalisé cet été, prévoit déjà l'installation de croix de Saint-André ainsi que des barrières coulissantes devant les entrées du Collège-Lycée Victor Duruy.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2022 DVD 5.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

#### **9 - Vœu relatif à l'encadrement et à la limitation du déploiement et de l'activité des « dark stores » à Paris. V 07 2022 006**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente le vœu qui a pour objet d'encadrer et de limiter le déploiement de l'activité des « dark stores » à Paris.

Elle indique avoir été saisie récemment par de nombreux riverains, qui sont dérangés par les nuisances occasionnées par ces entrepôts localisés aux pieds d'immeubles résidentiels.

**Monsieur Alexandre MISSOFFE** demande si la Mairie a recensé le nombre de « dark stores » dans l'arrondissement.

**Madame le Maire** répond qu'aucun recensement n'a été effectué à ce jour. Elle ajoute qu'elle en fera la demande auprès de la Ville de Paris afin d'obtenir une cartographie réelle qui permettra de lutter plus efficacement contre ces « dark stores ». Elle précise ainsi que les

signalements reçus sont récents et concernent surtout le 17 et le 44 avenue de la Bourdonnais ainsi que la rue du Champ de Mars et que la présence d'atroupement de livreurs à toute heure du jour et de la nuit, nuisant à la qualité de vie des riverains.

Madame le Maire précise que ces entrepôts font une concurrence déloyale aux commerçants de proximité en cassant les prix de leurs produits. Elle affirme que les gérants de ces sites contreviennent aux règles du Plan Local d'Urbanisme, en transformant un local commercial en centres logistiques sur une parcelle habitée.

Madame le Maire dénonce l'inaction de la Mairie de Paris, qui refuse toujours de mettre en place des zones blanches au niveau des secteurs de regroupement de livreurs à la demande du « Groupe Changer Paris ».

Elle propose donc que la Ville de Paris charge la Police municipale d'effectuer des missions de contrôle afin de sanctionner les nuisances observées et les irrégularités réglementaires constatées.

#### **10 - Vœu relatif à l'abandon du projet de création d'une Zone à Trafic Limité (ZTL) dans Paris Centre et dans les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements. V 07 2022 007**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente un vœu porté avec Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, sur l'abandon pur et simple de la Zone à Trafic Limité (ZTL) dans le centre de Paris au plus tard en 2024.

Elle affirme que les déclarations incohérentes de David BELLIARD sur les justificatifs permettant d'accéder à la ZTL témoignent du manque de préparation de ce projet qui concerne condamne le cœur de Paris et ses abords. Elle précise que 10% de la surface parisienne sera ainsi verrouillée, créant de vastes reports de circulation, lesquels accroîtront à leur tour la congestion du trafic parisien.

Madame le Maire précise que la mise en œuvre de ce dispositif exclura les usagers les plus fragiles - les seniors, les personnes à mobilité réduites et les familles - du cœur de Paris. Elle indique que la sanctuarisation du cœur de Paris conduira à terme à sa transformation en ville-musée, et condamnera les commerçants, artisans et autres professionnels.

Madame le Maire rappelle d'ailleurs que le Préfet de Police a émis de fortes réserves sur le projet dans un communiqué en date du 17 février 2022. Elle ajoute être en faveur d'aménagements plus respectueux des usages des Parisiens et de leurs besoins au quotidien.

Elle propose donc, dans un vœu qui sera présenté au Conseil de Paris avec Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, de poursuivre le travail d'aménagement entrepris au niveau des Mairies d'arrondissement, notamment dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».

#### **11 - Vœu relatif à la situation en Ukraine et au soutien apporté par les Parisiens, les Mairies d'arrondissement et la Ville de Paris. V 07 2022 008**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente un vœu concernant le soutien apporté à l'Ukraine par les Parisiens, les Mairies d'arrondissement et la Ville de Paris.

Elle affirme que Paris est dans son devoir de venir en aide aux populations civiles qui sont victimes des bombardements russes.

Elle propose, avec le Groupe Changer Paris, qu'un accord d'amitié et de coopération européen soit mis en place entre Paris et Kiev et que la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris soit attribuée à la ville de Kiev.

Elle demande également que des moyens matériels et financiers soient envoyés aux pays européens limitrophes de l'Ukraine qui accueillent les réfugiés ukrainiens.

Elle souhaite que la Ville de Paris organise et coordonne l'accueil de réfugiés ukrainiens à Paris en mettant à disposition des hébergements et de la nourriture.

**Alexandre MISSOFFE** demande si des actions concrètes peuvent être menées à l'échelle de l'arrondissement.

**Madame le Maire** indique d'abord qu'elle fait contrôler, par souci de légalité, les associations qui sollicitent des dons par le Ministère des Affaires Étrangères. Elle précise être ouverte à toutes les initiatives pertinentes.

Elle ajoute par ailleurs avoir déjà lancé 28 février une campagne d'appel aux dons en partenariat avec l'association SAFE et le comité d'aide médicale d'Ukraine.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants aux vœux n° V 07 2022 006, V 07 2022 007 et V 07 2022 008.**

**Pour : 13 (dont 1 pouvoir écrit)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote: /**

**Madame le Maire** énonce les réunions publiques et événements culturels à venir :

→ Les conseils de quartier :

- **Lundi 21 mars 2022** : Saint Thomas d'Aquin.
- **Mardi 22 mars 2022** : Gros Caillou.
- **Mardi 29 mars 2022** : Invalides.
- **Mercredi 30 mars 2022** : École militaire.

→ Les réunions publiques :

- **Mardi 8 mars 2022** : Il s'agira de présenter les dix projets retenus dans le cadre du projet « Embellir votre quartier » pour recueillir les observations des riverains.

Madame le Maire affirme avoir obtenu un abondement exceptionnel de crédits d'investissement qui seront ciblés sur de nombreuses voies du quartier Saint Thomas d'Aquin.

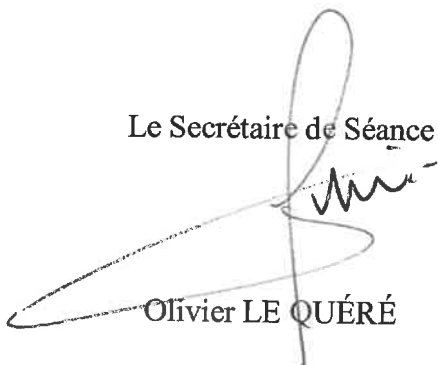
- **Mercredi 30 mars 2022** : Il s'agira de faire le point sur la création de 10 logements sociaux au 5, passage Jean Nicot en présence de Paris Habitat.

→ Les évènements à venir :

- **Du lundi 14 mars au samedi 19 mars : Nettoyage 7<sup>e</sup> en 7 jours** ; l'opération consistera à nettoyer intégralement et de façon approfondie les rues et espaces verts du 7<sup>e</sup>.
- **Mercredi 16 mars de 14h00 à 17h00 : Journée de la propreté, du recyclage et du zéro déchet** ; l'évènement de sensibilisation, organisé en partenariat avec le Syctom, la Direction de la Propreté et de l'Eau et l'association CPN Val de Seine, proposera des ateliers thématiques pour les familles.
- **Mardi 8 mars 2022 à 19h00 : Journée internationale des droits des femmes** ; une rencontre littéraire avec Karin HAN est organisée, en partenariat avec les éditions du Rocher et Zoe FERDINAND, à l'occasion de la publication prochaine de son livre « L'Audace de la liberté : Olympe de GOUGES, le destin d'une visionnaire ».
- **Jeudi 10 mars 2022 à 9h30 : Rencontre bien être** ; la Mairie du 7<sup>e</sup>, en collaboration avec l'association Sport 7, offrira une séance de yoga, accompagnée d'un petit-déjeuner healthy offert.
- **Lundi 14 mars 2022 à 19h00 : Printemps des Poètes – Jacques Olivier Gratiot** ; la Mairie du 7<sup>e</sup> propose une séance de lecture de poèmes avec la participation de Jacques-Olivier Gratiot, et d'Olivier Fourcret.
- **Mardi 15 mars à 19h00 : Les Mardis de la Science** ; le professeur Serge Hercberg, épidémiologiste, nutritionniste, professeur à l'université Paris Nord, père du Nutriscore, présentera son livre « Mange et tais-toi ».
- **Jeudi 24 mars à 19h – Printemps des Poètes – Les Poètes du Dôme** ; une soirée lecture et concert aura lieu à la Mairie du 7<sup>e</sup>, suivie d'une rencontre avec les auteurs et musiciens.

La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Olivier LE QUÉRÉ

Le Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement



Rachida DATI